

Calendrier des épreuves TAXI & VTC pour 2021

La **CMA de niveau départemental de la Gironde** propose le calendrier ci-dessous pour les examens d'accès à la profession de conducteur de TAXI et VTC pour l'année 2021.

S'agissant d'un examen national, les dates d'examen d'admissibilité et d'admission sont fixes : par conséquent la CMA de niveau départemental de la Gironde ne donnera pas suite à des demandes d'aménagements afin de permettre de concilier impératifs professionnels et/ou personnels avec la tenue de ces épreuves.

Epreuve d'admissibilité :

Pour le département de la Gironde		
Dates des épreuves d'admissibilité	Période des inscriptions	Publication des résultats
Mardi 26 janvier 2021	Entre le 1 ^{er} et le 28 décembre 2020 – 18H00	Au plus tard le 15 février 2021
Mardi 27 avril 2021	Entre le 1 ^{er} et le 31 mars 2021 – 18H00	Au plus tard le 17 mai 2021
Mardi 20 juillet 2021	Entre le 1 ^{er} et le 30 juin 2021 – 18H00	Au plus tard le 16 août 2021
Mardi 26 octobre 2021	Entre le 1 ^{er} et le 30 septembre 2021 – 18H00	Au plus tard le 16 novembre 2021

A noter que pour les candidats se représentant à la phase d'admissibilité après un échec, ces derniers peuvent se réinscrire à la session prochaine, dès la publication de leur résultat.

Epreuve d'admission :

Suite à l'**obtention des épreuves d'admissibilité** pour l'examen d'accès à la profession de Taxi ou pour l'examen de VTC, la **CMA de niveau départemental de la Gironde** a l'obligation de vous convoquer à l'épreuve d'admission, dans un délai de **deux mois maximum** après la publication de vos résultats.

Pour le département de la Gironde		
Dates des épreuves d'admission (pas d'épreuve le vendredi)	Période des inscriptions	Publication des résultats
Du lundi 8 au jeudi 18 mars 2021	Entre le 1 ^{er} et le 19 février 2021 – 12H30	Au plus tard le 22 mars 2021
Du lundi 7 au jeudi 17 juin 2021	Entre le 1 ^{er} et le 21 mai 2021 – 12H30	Au plus tard le 21 juin 2021
Du lundi 6 au jeudi 16 septembre 2021	Entre le 1 ^{er} et le 20 août 2021 – 12H30	Au plus tard le 20 septembre 2021
Du lundi 6 au jeudi 16 décembre 2021	Entre le 1 ^{er} et le 19 novembre 2021 – 12H30	Au plus tard le 20 décembre 2021

A noter que pour les candidats se représentant à la phase d'admission après un échec, ces derniers peuvent se réinscrire à la session prochaine, dès la publication de leur résultat.